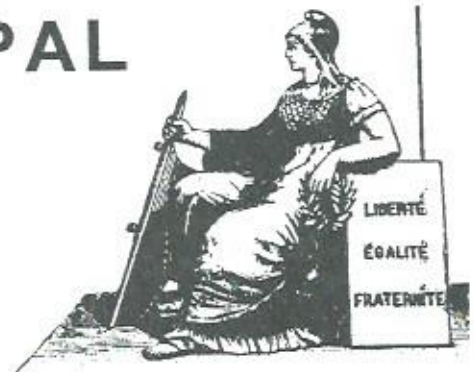


BULLETIN MUNICIPAL

N° 14

CHAUSSENAC

MAI 1995



Découvertes et anecdotes à travers des siècles d'histoire

Comme nous l'avions annoncé, ce bulletin est principalement consacré à l'histoire de notre commune.

Les Pierres du Géant, l'église, les croix de chemin sont autant de témoignages locaux des civilisations et des cultures celtiques, gallo-romaines et chrétiennes. La célébration du bicentenaire de la Révolution avait permis d'imaginer la misères des paysans de l'époque. Aussi des documents d'archives et des recherches historiques nous révèlent que Chausсенac fut une paroisse puis une commune d'émigration importante (vers l'Espagne au XVIII^{ème}-s, vers la Belgique et la Hollande après 1789). Concernant l'histoire contemporaine, nous avons encore la chance de pouvoir recueillir des témoignages "d'anciens" chausсенacois.

J'espère que ces textes vous permettront de plonger avec délice dans notre passé, reconnaître que la vie des hommes ne fut pas toujours facile, mais qu'ils participèrent tous - des plus humbles aux plus favorisés - à la construction d'un pays, d'une région et d'une commune.

Certes - il y aura encore beaucoup d'autres faits à décrire ou à découvrir. Mais laissez-moi remercier au nom de tous les chausсенacois, ceux qui ont apporté leur concours à la rédaction de ces morceaux d'histoire - anonyme ou non.

Le Maire
J.Klem

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Klem', written over the printed name.

.... DEPUIS LE 31 JANVIER 1995

- 31 janvier : Election "Chambre d'Agriculture"
Résultat communal - Collège des exploitants :
- TEYSSEDOU - FOSEA-COJA : 15
- CHANCEL - Confédération Paysanne : 7
- SEYRIES - MODEF - : 1
- LOUBEYRE : 2
- Nul : 2
- 18 février : + Assemblée Générale du Syndicat Intercommunal des Ordures
Ménagères à DRUGEAC : Municipalité représentée par M. ISCHAR
+ Rencontre avec l'O.N.F. (plantations sur la section
d'Ostenac.
+ Soirée "CARNAVAL" organisée par le Comité des Fêtes.
- 24 février : Journée "Portes ouvertes" à la Subdivision D.O.E. de MAURIAC
Municipalité représentée par M. PICARONNY.
- 28 février : "CARNAVAL" à l'Ecole de CHAUSSENAC.
- 12 mars : La Municipalité honore M. et Mme BREUIL du village de Cussa
à l'occasion de leur NOCE DE DIAMANT.
- 15 mars : Assemblée Générale du Club "Rencontre"/
- 18 mars : + Assemblée du "Syndicat des 4 Cantons" à SALERS; Présence
du Maire et de M. ISCHARD.
+ Conseil Municipal - préparation du budget.
+ Commémoration à RILHAC-XAINTRIE du 33ème anniversaire de
l'arrêt des combats en Algérie (anciens A.F.N. Canton de
PLEAUX) Présence du Maire et du Président des A.C. et P.G.
de CHAUSSENAC.
- 24 mars : + Assemblée du Syndicat des transports scolaires du Canton
de PLEAUX : participation de M. PICARONNY.
+ Assemblée de la Caisse Locale de Crédit Agricole de
PLEAUX : participation du Maire et de M. PICARONNY.
- 30 mars : Conseil à l'Ecole : présence du Maire.
- 08 avril : + Réunion de l'Association Foncière de Remembrement (A.F.R.)
Vote du compte administratif 1994 et du budget 1995, sous
la présidence de M. Abel PICARONNY; présence du Maire.
+ Conseil Municipal - Vote du Budget primitif.
- 09 avril : Réunion du Comité des Fêtes.
- 15 avril : Quine de l'U.S.C.
- 23 avril : Repas du Club "Rencontre" à ST-BONNET.
- 29 avril au 01 mai : Voyage à NOTRE-DAME-D'OE -
Accueil, réception et visites organisées par la Municipalité
que nous avons nous même reçue l'an dernier.
14 participants (dont le Maire et 4 Conseillers).
- 30 AVRIL : Commémoration de la "Journée de la Déportation" devant le
Monument aux Morts.

LES CROIX DE CHAUSSENAC

La Commune de Chausсенac possède une série de 8 croix qui constituent un patrimoine d'une grande diversité.



1 - Cussac :

Antique croix de carrefour du XII^{ème} siècle, avec croisillon discoïdal échancré, orné d'un Christ roman et monté sur un haut fût en obélisque.

2 - Escladines :

Croisillon à iconographie archaïque, avec Christ et étoile à six rais, d'origine wisigothique.

3 - Contres :

Précieuse croix couverte, en calvaire peint XVI^{ème} siècle, avec 9 personnages. Il y a une Vierge de pitié au revers du Christ.

4 - Puy de Vidal :

Sur une colline dominant le bourg, cette croix, refaite au XIX^{ème} siècle, a été élevée en 1636 au dessus d'un massif de maçonnerie. Elle marque le lieu des feux de la Saint-Jean.

5 - Cussac :

Petite croix montée sur une murette, au droit d'une bifurcation ; de type prismatique, avec Christ aux longs cheveux (XVII^{ème} siècle).

6 - Chausсенac : Le bourg

Au chevet de l'Eglise ; croix de l'ancien cimetière. Le fût, daté de 1744, est orné d'un crâne à son sommet.

7 - Chausсенac : Cimetière

Croix du cimetière, 1857. Croix cylindrique, avec Christ naïf.

8 - Chausсенac : Le bourg

Croix de la place de l'Eglise, 1857. Croix avec Christ monumental : c'est une production des ateliers de Volvic.

MIGRATIONS EN ESPAGNE

Des recherches historiques nous révèlent que l'Auvergne et le Limousin ont fournis de nombreux émigrés à l'Espagne et cela dès le XV^{ème} siècle !!

Parmi les ouvrages traitant ce sujet, le livre de Monsieur A. Poitrineau :

"Les Espagnols de l'Auvergne et du Limousin du XVII au XIX^{ème} siècle"

Edition Malroux-Mazel (Aurillac)

est fort intéressant.

Ainsi, en 1705, un voyageur écrivit :

«...on assurait qu'il y avait dans la seule Andalousie plus de vingt mille français des provinces d'Auvergne, de la Manche, du Limousin... dont le métier est de porter l'eau dans les maisons, de vendre dans les rues du charbon, de l'huile, du vinaigre, de servir dans les hôtelleries, de labourer les terres et de travailler les vignes et faire les moissons...»

D'autres, maçons ou charpentiers :

«se font payer au triple de ce qu'ils gagneraient dans leur pays»

Grâce à des documents d'archives, on peut découvrir qu'à l'époque de la Révolution les départs des jeunes gens de 12 à 19 ans, ont presque toujours lieu au sein d'un groupe de compatriotes, c'est-à-dire d'hommes de leur commune ou de communes limitrophes, issus d'un même milieu interconnaissance. En l'an IX, Antoine Fialex, marchand d'Ally, emmène avec lui son fils Jean-Vincent, âgé de 15 ans. En 1760, Louis Feuquières de Chausseac était parti avec Michel Delpuch (beau frère de Jean Brieu de Nozières)....

A signaler des contrats d'apprentissage passés devant notaire, tel celui de Jean Brun, chaudronnier de Saligoux, paroisse de Tourniac, mais établi à Banyols en Catalogne, s'obligeant à apprendre son métier à Guillaume Lascombes, du même lieu, âgé de 16 ans.

Certains se sont mariés en Espagne, tel Antoine Dapeyron, natif d'Escladines, marié à La Ollera dans la province de Valence (vers 1760). Le plus souvent le migrant se marie au pays, s'engageant à verser une dote aux beaux parents, afin de pourvoir notamment à l'entretien de l'épouse et des enfants lors des "absences" du père parti en Espagne.

La Xaintrie, Pleaux et Mauriac furent des importants pays de migrants. Ainsi, un rapport du 28 février 1774, indique que pour la commune de **Chausseac** on dénombre :

- 273 hommes âgés de plus de 14 ans dont 129 sont migrants vers "les provinces étrangères de France" et vers l'Espagne soit 47 % !!! Ainsi, en 1768, Jacques Bonhomme et Joseph Pagis de Chausseac travaillaient à Madrid comme garçons boulangers.


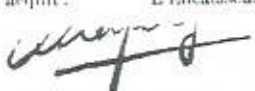
Au XVIII et XIX ème siècle, l'activité des migrants évolua vers le secteur secondaire, notamment dans le commerce, la boulangerie, marchands de tissus, de bestiaux (mulets), du brûlage des vins, la minoterie,....

L'aventure espagnole ne se terminait pas toujours bien : en se faisant dévaliser par des bandits en traversant les Pyrénées, en se faisant même massacrer lors des guerres napoléoniennes (tels J.B. Champeils originaire de Rilhac, marchand de parapluies à Valence, massacré avec plusieurs centaines d'autres français en juin 1808), ou se faisant séquestrer leurs biens.

Pour anecdote, certains "espagnols" cantaliens se querellent au pays même, comme Antoine Ribier, du village d'Ostenac, qui blesse mortellement en 1772, en se servant du trop fameux "gougeon" ce poignard de type espagnol, son compatriote Louis Lascombes, un marchand chaudronnier ambulante ; Ostenac est effectivement un "nid d'espagnols", et Ribier comme Lascombes appartiennent à des familles migrantes.

Le départ définitif de migrants peut-être également interprété comme le risque de perdre des forces vives. Aussi des intendants royaux souhaitent des allègements de la "taille" en faveur de la montagne migrante. Ainsi en 1788, Pierre Pommier, un laboureur d'Escladines dans la paroisse de Chaussenac, qui après avoir mis en vente l'ensemble de ses terres, emmène en Espagne femme et enfants pour les y installer à demeure !!

* * * * *

FORCE HYDRAULIQUE DE LA TRIZAGUE RATIÉ FRÈRES — ALLY (CANTAL). Société à responsabilité limitée au Capital de 90.000 Francs		
 2 ^e Semestre	Relève courant.....	458
	Relève précédent.....	442
COMMUNE de Chaussenac M..... Rue ou hameau de { la somme ci-contre pour fourniture d'énergie électrique. Pour acquit : L'Écartsseur, 	Consom ^{on} en KWH.....	76
	Produit.....	69 90
	Prime fixe.....	17 40
	Location compteur.....	0 80
	Surtaxe syndicale.....	1 00
	Timbre pour le abonnement d'.....	89 70
	TOTAL.....	1 60
NET A PAYER.....	40 40	

Des membres de la Famille Ratié pratiquèrent également le commerce en Espagne.

Dans le clocher, une des plus vieilles cloches de Haute Auvergne.

- La plus grosse cloche fut refondue en 1887 par J.B. Pourcel, fondeur à Villefranche, dans l'Aveyron. On peut y lire les inscriptions suivantes :

«J'ai eu pour parrain Monsieur Odon Lachaze, médecin, Maire de la Commune, ma marraine Madame Baduel d'Oustrac née Perrier....»

- La troisième et la quatrième cloches furent fondues à Chaussenac en 1824, en même temps que la première.

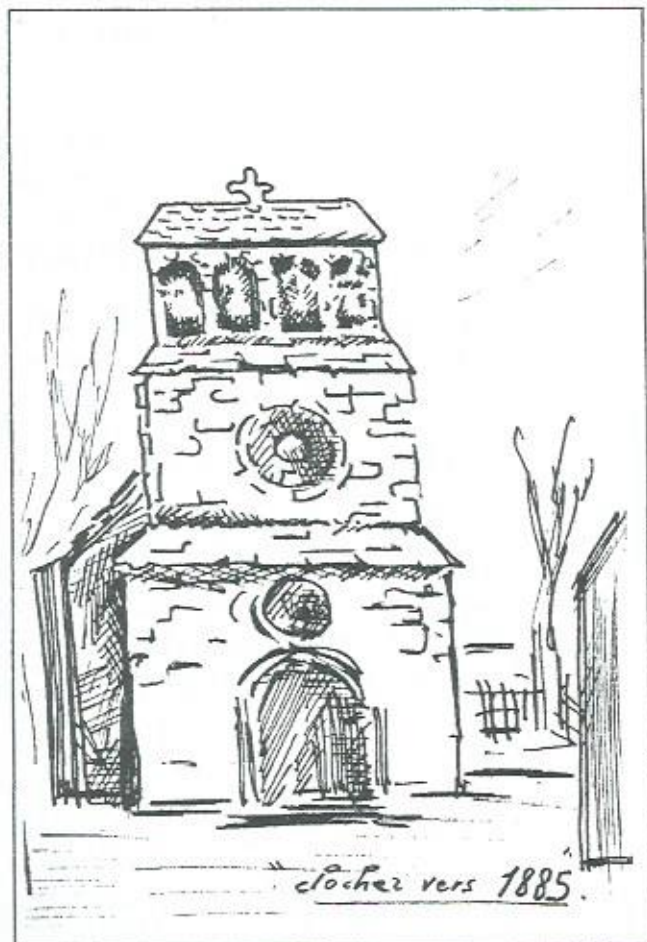
Des inscriptions y figurent également :

«Parrain Monsieur Papon, marraine Suzanne Bonnet, dame Lescure - Lescure Pierre, Maire,...»

- Enfin, la plus ancienne date de 1767. Sur ces flancs, on lit :

*POPULOS VOCO † MORTUOS
PLORO † TEMPESTATES REPELLO
†*

Parrain : Augustin Planchard de Cussac † Marraine : Magdeleine d'Auzers, abbesse de Brageac † Ant. Basset Curé † Rongier et Lescure, syndics - J.B. Goussel m'a faite l'an 1767 †.



EXPOSITIONS A VOIR

A partir du 21 avril au Musée de Mauriac, rue Emile Delalo :

"L'éclairage civil et domestique du VIème siècle avant J.C. au début du XXème siècle"
des dizaines d'objets exposés.

Cet été à Salers :

"Exposition de peinture de Monsieur Marcel Mazar"

Début août - Salle des Fêtes de Chaussenac :

"Exposition de timbres"

Fête du Pain au mois d'août, organisée par le Comice Agricole

Son territoire étant habité depuis des temps très anciens puisqu'un poignard datant de l'époque du bronze, donc plus de 4.000 ans, y a été trouvé et que les "Pierres du Géant", aujourd'hui disparues, dataient sans doute de l'époque gauloise, Chausсенac a possédé une église dès l'introduction de la chrétienté en Auvergne.

De cette église primitive, dédiée depuis son origine à **Saint-Etienne**, il est fait mention dans la prétendue charte de Clovis (5ème siècle) qui, en outre, fait état d'Escladines, d'Ostenac et de l'existence à Cussac d'un château propriété d'une famille de ce nom, existence confirmée par un acte de 1150 qui cite un Durand de Cussac dont la lignée s'éteignit plus tard dans celle des Escorailles.

Au XII ème siècle fût fondée l'abbaye de moniales bénédictines de Brageac.

A cette époque où les moyens de communication étaient peu développés, l'Eglise, en face d'un pouvoir politique centralisé encore en gestation, exerçait sur les moeurs et donc sur le mode de vie des populations une influence prépondérante, qui, tout en diminuant au fil du temps, perdurât jusqu'à la Révolution.

Puissante de par ses fonctions ecclésiales, l'Abbesse de Brageac l'était aussi de par la constitution même de son monastère qui n'accueillait en son sein que des femmes ou filles nobles, ce qui lui donnait, d'une part, une influence politique certaine sur les divers seigneurs de la région, et d'autre part, un pouvoir économique non négligeable s'appuyant sur une relative richesse de l'abbaye, richesse alimentée par les dotes des professes et par les revenus des fiefs (celui d'Escladines par exemple) appartenant au monastère.

Parmi ses prérogatives, l'Abbesse avait, par exercice de son droit de "Présentation", celle de nommer en fait le curé de Chausсенac puisqu'il lui revenait de désigner le prêtre de son choix à l'évêque de Clermont pour que ce dernier, ayant alors autorité épiscopale sur la région, l'investisse dans sa charge.

Mais, en contre partie, de ses prérogatives, l'Abbesse avait des devoirs, celui, entre autres, de veiller à l'entretien des lieux de culte, certains travaux de réparation incombant directement à l'Abbaye.

Eu égard à cette influence de près de sept siècles de l'Abbaye de Brageac, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'une partie essentielle du patrimoine culturel relativement ancien de l'actuelle communauté chausсенacoise soit constitué de monuments religieux tels les croix érigées à certains carrefours, la Chapelle de Contres, l'église de Chausсенac.

De même, eu égard à sa longue histoire, il n'est pas surprenant que l'église actuelle de Chausсенac soit en partie très ancienne quoiqu'elle ait subi depuis son origine des transformations, les unes rapides, les autres plus lentes.

L'ampleur de ces transformations, pas toujours heureuses, permettent de distinguer trois églises, la primitive, antérieure à la fondation de Brageac, celle de la période s'étendant du XII^{ème} siècle à la Révolution, enfin l'église actuelle.

De l'église primitive on ne connaît pratiquement rien. Peut-être pourraient lui avoir appartenu : trois pierres qui se trouvent sur le muret à l'entrée du jardin de la Poste, l'une qui est un ancien chapiteau, l'autre qui paraît être une base de colonne, un chapiteau qui est adossé au côté nord-est du chavet et un autre chapiteau qui il y a quelques années était encore dans une maison du bourg.

La partie la plus ancienne de l'église actuelle, le chœur, montre que **l'église du XII^{ème} siècle était de style roman limousin** caractérisé par l'absence d'abside avec chœur terminé par un mur droit portant la baie médiane.

Cette église, axée selon la tradition d'Est en Ouest était à l'origine très simple puisque composée essentiellement d'un chœur rectangulaire, d'une nef, elle aussi rectangulaire, et d'un clocher dit "à peigne" surmontant un porche à plein cintre supporté des deux côtés par quatre colonnes constituées de tores et de gorges. Ce porche, d'après certains auteurs aurait pu appartenir à l'église primitive.

Le chœur, bâti en majeure partie en pierres de taille posées par assises, était divisé en deux travées séparées par deux colonnes. A l'intersection du chœur et de la nef, comportant elle-même trois travées, existait un arc triomphal cachant à moitié le chœur aux fidèles dans le but de respecter le caractère alors quelque peu mystérieux de la liturgie.

La voûte du chœur soutenue par six contreforts, quatre aux angles des murs la supportant et deux au droit des colonnes séparant ses deux travées, était, en pierres alors que la nef de la voûte était en lambris peints. Le sol du chœur et de la nef était constitué de dalles de granit local parfaitement ajustées. L'ensemble recevait la lumière par des fenêtres romanes.

La décoration en était elle aussi très dépouillée, le chœur étant décoré dans toute sa longueur d'une corniche supportée par des modillons taillés généralement en biseau portant des dessins géométriques et quelques têtes humaines grossièrement sculptées, les fenêtres étant ornées d'une archivolte composée d'un bandeau, d'une baguette et de billettes rangées en perles, les chapiteaux remplissant une fonction uniquement utilitaire.

Cette église romane du XII^{ème} siècle subit rapidement des transformations qui, d'une part, modifièrent son caractère architectural, elle devint un mélange de roman et de gothique, ce dernier style ayant même tendance à dominer par le fait de son ornementation intérieure, et qui, d'autre part, modifièrent la composition de son espace intérieur et ce, par la création de six chapelles latérales.

Lors de la construction de ces chapelles destinées à recevoir les sépultures des familles qui en avait obtenu de l'abbesse le privilège qu'elle seule pouvait accorder, les voûtes romanes ont été remplacées par des voûtes à arêtes gothiques soutenues par des nervures prismatiques supportées par des consoles à feuilles d'acanthé simples éléments décoratifs en plâtre et les arcs de certaines fenêtres ont du être modifiés pour parfaire un éclairage diminué du fait de la construction des séparations entre chapelles.

Si, ces transformations ne modifièrent pas sensiblement le paysage chaussenacois, il en fût tout autrement de celles réalisées dans la deuxième moitié du siècle dernier.

Dans les années 1880 le clocher à peigne et la porte du XXII^{ème} siècle furent démolis et remplacés par le clocher et le porche actuels.

Ce nouveau clocher dont la hauteur totale y compris la flèche et la croix de fer qui la termine est d'environ 35 mètres est une tour carrée flanquée de deux tourelles octogonales.

Composé de quatre étages soulignés à l'extérieur par des cordons en pierre de taille et surmonté d'une flèche octogonale dont la hauteur est insuffisante en proportion, ce clocher est construit sauf les angles, cordons, ouvertures et ornements en simple maçonnerie recouverte d'un crépis.

Plaqué contre les murs de l'ancienne construction, sa liaison avec celle-ci est loin d'être parfaite ce qui, ajouté à une insuffisance de fondation, explique le tassement différentiel origine de fissures actuellement sous constante surveillance.

Bien que sa conception architecturale et sa hauteur exagérée ne soit pas en harmonie avec l'ancien édifice qu'il domine et par tant écrase, ce nouveau clocher, visible de loin, a le mérite de s'inscrire heureusement dans un paysage qui maintenant ne se conçoit pas sans lui.

Intéressante par son architecture, l'église de Chaussenac ne l'est pas moins par sa décoration et les oeuvres d'art qu'elle abrite ou pourrait abriter.

N'ayant pas succombé à une mode récente de mise à nu des surfaces, mise à nu qui, souvent, n'aboutit qu'à la révélation de maçonneries ou de plâtres de facture souvent imparfaite et qui, en tout cas, contribue à une nudité quelque peu triste dépourvue d'atmosphère, l'église a conservé la plus grande partie des peintures qui décorent ses murs et ses voûtes.

Ces peintures parfois d'un goût loin d'être toujours parfait ont le double mérite celui d'habiller chaudement une structure qui n'offre rien de monumental, et celui de perpétuer le souvenir des artistes souvent occasionnels qui, parfois avec gaucherie, mais toujours avec générosité, les ont exécutées et entretenues.

Malgré quelques disparitions, telle celle d'un remarquable lavabo, "une fontaine", du XVII^{ème} siècle en cuivre jaune repoussé portant les armes de Gaston d'Orléans frère de Louis XIII, l'église possède encore un certain nombre d'objets de valeur exposés dans le choeur et les chapelles, remisés dans les pièces de débarras ou encore déposés à Pleaux.

Deux documents permettent d'en connaître la liste : un ouvrage publié en 1902 par M. De Rochemonteix et surtout l'inventaire dressé en exécution de la loi du 9 décembre 1905 dite loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Parmi ces oeuvres, dont la plupart datent du XVIII^{ème} siècle on peut citer une demi douzaine de statues, des tableaux tel "Le Reniement" de Saint-Pierre toile flamande mise en dépôt par la famille Yronchy, des toiles dont certaines faisaient partie de retables et dont l'une, représentant "La Lapidation de Saint-Etienne" a été offerte par une abbesse de Brageac, des retables dont celui de l'ancien maître-autel qui date de 1774, des cloches anciennes, en particulier celle offerte en 1767 par Madeleine de Douhet d'Auzers, abbesse de Brageac, Augustin Planchard, écuyer, l'abbé Basset étant curé, enfin, des objets de culte en argent parfois doré datant, eux, du siècle dernier tels que calice, ciboires, chérubins, coquille de baptême ainsi que des objets de cuivre servant à l'ornementation ou à l'éclairage, vases, chandeliers lampes de sanctuaire...
un tel patrimoine mérite d'être protégé et mis en valeur.

Pour ce faire on pourrait envisager en première approche le programme suivant :
n'entreprendre aucune modification (sauf entretien urgent) qui ne puisse s'intégrer dans une conception cohérente.

- Procéder à un examen approfondi de l'état des constructions et du clocher en particulier et exécuter les travaux confortatifs indispensables
- Compléter l'inventaire quantitatif et qualitatif des ouvrages, oeuvres et objets appartenant à l'église
- A partir de cet inventaire établir un projet d'aménagement souhaitable.

En ce qui concerne l'aménagement intérieur, on pourrait imaginer qu'il soit procédé, d'abord, à l'entretien des enduits avec reprise partielle de leurs peintures, ensuite, à la rénovation d'une ou deux chapelles dans lesquelles seraient restaurés un ou deux retables les plus remarquables, exposées les statues et toiles les plus significatives.

* * * * *

- *Cette note descriptive et synthétique a pu être réalisée à partir d'un certain nombre de documents et de recherches diverses (ouvrage de Monsieur Chalvet Rochemonteix sur les Eglises romanes, de Madame Bouyssou sur les retables, revues de la Haute Auvergne, inventaire des antiquités et objets d'art, écrits des abbés Basset et Borderie,...).*
- *La municipalité a fait procéder à des réparations et à des travaux. de mise en valeur, et de protection dans la Sacristie. Une vitrine destinée à présenter des objets de culte sera installée et pourra être visitée.*



Acte de décès du commun de Chaussenac, les quels nous ont déclaré
que hier à onze heures du matin est décédé en la maison de
sieur Jean Lizet Escladines sur cette commune de Chaussenac
Le nommé Jean Kuptzak soldat prisonnier de l'empereur
d'Autriche âgé d'environ vingt ans, et ont les témoins déclarés
ne savoir signer de ce requis par nous maire après lecture faite.

Ainsi peut-on lire sur le livre d'Etat Civil de notre commune :

*«est décédé à onze heures du matin en la maison de sieur Jean Lizet
d'Escladines, sur cette commune de Chaussenac, le nommé Jean Kuptzak,
soldat prisonnier de l'Empereur d'Autriche, âgé d'environ vingt ans,....»*

Monsieur Eugène Martres, auteur d'un ouvrage impressionnant sur la Résistance dans le Cantal et en Auvergne, historien reconnu, a bien voulu nous apporter les informations suivantes :

- Pendant les guerres napoléoniennes des officiers et soldats russes ou autrichiens capturés en 1812 ou 1813 furent transférés et internés à Mauriac. Comme il est de règle les officiers restèrent à Mauriac et les soldats furent utilisés à différents travaux, probablement agricoles, dont Koptzak à Chaussenac.

Nous ignorons (au vu de ce seul document) quelle est la cause du décès de Koptzak ; accident, maladie, ennui, mauvais traitements ? Je suppose que toute trace de sa tombe au cimetière a disparu.

En tout cas Koptzak n'eut pas de chance. Décédé le 17 avril 1814 alors que Napoléon 1er avait abdiqué le 6 avril 1814. Koptzak aurait donc été libéré dans les semaines suivantes s'il avait vécu.

C'est ainsi que les officiers russes prisonniers à Mauriac quittèrent Mauriac courant 1814, laissant d'ailleurs une adresse de remerciement à la population pour l'attitude bienveillante qu'elle leur avait manifestée. Il est vrai que les officiers russes avaient de l'argent.

A noter que la ville de Mauriac reçut des prisonniers espagnols, en 1823/1824 car la France (Charles X) était allée guerroyer en Espagne à ce moment pour aider le Roi d'Espagne à vaincre les espagnols soulevés contre leur Roi.

Ainsi Mauriac, ville isolée au coeur du Massif Central a souvent eu comme vocation en temps de guerre de recevoir les gens à surveiller (prisonniers de guerre, suspects, indésirables etc...).

LA MIGRATION EN HOLLANDE

DES ORIGINAIRES DU MASSIF CENTRAL

D'une liste de 182 personnes qui ont reçu un laissez-passer pour les Pays-Bas entre 1796 et 1806 (Archives départementales du Cantal à Aurillac), 23 ont été retrouvées dans les archives hollandaises, soit 12,5 %. C'est peu si on considère l'espoir de l'historien de retrouver ses "chers migrants". C'est beaucoup si on pense au destin changeant du pays d'accueil (République batave, puis Royaume de Hollande, puis annexe de l'Empire) et à ces populations de chaudronniers, mobiles dans le temps et dans l'espace, et réfractaires par nature à tout enregistrement dans les documents officiels.

Par contre, 174 autres cas de migrants ont été retrouvés dans les Archives hollandaises si l'on ouvre l'éventail géographique aux départements voisins du Cantal, Corrèze et Lot, et si l'on élargit la période de prospection (1750 à 1920). On peut estimer à 400 le nombre total de migrants originaires du Massif Central de l'Ouest ayant migré en Hollande ; 26 familles ont encore des descendants en ce pays.



1 - LES TRAVAUX DE RECHERCHE, ETAT DE LA QUESTION :

Raymond Cortat est le premier auteur à avoir parlé avec quelques détails des chaudronniers de Pleaux et de Salers établis aux Pays-Bas. Il montre aussi la transformation des métiers du cuivre vers la plomberie-zinguerie, le commerce du parapluie, voire même du vin. (1)

Nous avons signalé en 1979 quatre familles cantaliennes ayant fait le commerce de parapluies en Hollande, dans le cadre plus général des migrants du Massif Central (2).

Il revient à Odette Meynial, en 1983, d'avoir montré l'ancienneté et l'importance numérique de ce courant migratoire vers la Belgique et la Hollande. A une étude exhaustive des passeports, des généalogies, de la presse locale, entre autres sources, cet auteur ajoute son expérience de petite fille de migrants. Témoignage vécu qui donne une épaisseur psychologique sans pareille à cette étude pionnière (3).

P. J. Lestrade et T. Lestrade ont publié en 1992 un volumineux dossier généalogique sur les émigrés auvergnats en Hollande et leur descendance actuelle. En reprenant les données antérieures de O. Meynial et G. Coupas, ils ont élargi le champ de leurs recherches aux Départements du Lot et de la Corrèze. En accomplissant un recensement de tout ce qui était "auvergnat" dans les archives

registres militaires, presse locale, notaires et cadastres, ces deux amateurs d'histoire ont écrit l'aval de la migration (4).

Entre 1979 et 1992, le phénomène migratoire cantalien en Europe du Nord devient donc connu, voire reconnu. Il est vrai que l'émigration des cantaliens vers l'Espagne ou vers Paris avait largement occulté les autres courants.

2 - LES ACTIVITÉS PRATIQUÉES

Sur les 182 migrants dénombrés de 1796 à 1806 par Odette Meynial, la presque totalité se déclarent "chaudronniers". Pourquoi cette activité exclusive ?

Les recherches de Rose Duroux (5) ont montré que les cantaliens migrant en Espagne au XIX^{ème} siècle ne sont plus ouvriers des métaux. Ils ont investi majoritairement les professions du commerce, de l'hôtellerie et de l'alimentation.

On peut donc tenter l'explication suivante :

- les chaudronniers ayant réussi sur plusieurs générations à amasser un capital, s'associent et créent des compagnies de commerce. Malgré les difficultés politiques et économiques, les intérêts en jeu les poussent à continuer à migrer en Espagne.
- les gagne-petit, momentanément rebutés par la conjoncture (Révolution et Empire), se tournent vers les Pays-Bas, contrée réputée riche. Les Auvergnats se trouvent remplacés dans la chaudronnerie et le rétamage par les originaires de Haute-Garonne, plus proches géographiquement de l'Espagne.

Si on veut une illustration de ce métier de chaudronnier, il nous est donné par ce tableau de Jan Fabius (1820-1889) visible à Nieuw Loosdrecht en Hollande (6).

La scène montre avec un grand souci documentaire l'artisan battant un disque plat, avec le marteau sur l'estaque. Devant lui, un grand soufflet portatif qui active un foyer aménagé au ras du sol. Deux fers à souder y chauffent. Les ustensiles à réparer gisent à terre en désordre : deux bouilloires, un chaudron, un chauffe-lit, une fontaine. Une grande panier en osier, un bât, un âne paissant à proximité suggèrent que le travail est collecté à domicile. Il s'agit bien des outils et des méthodes de travail d'un "estamaire-petassaïre" cantalien, même si le tableau ne le mentionne pas expressément.

Les chaudronniers effectuaient toutes les petites réparations. C'est en rhabillant des parapluies que certains d'entre eux prirent goût d'en vendre vers la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle. A titre d'exemple, c'est en 1852 que Louis Yrondey de Chaussenac crée une affaire à Utrecht.

Dans une étude récente (7), portant sur deux cents migrants de l'Ouest du Massif Central, P. et T. Lestrade dressent le tableau suivant : 107 marchands ou fabricants de parapluies, 87 chaudronniers, 3 émouleurs, 1 marchand de machines à coudre.

Les auteurs précisent que les chaudronniers sont implantés surtout dans les petites villes et les villages alors que les marchands de parapluies ont pignon sur rue à Amsterdam, Rotterdam, La Haye....

Ces chiffres s'étalant de 1750 à 1920, nous suggérons l'explication suivante :

- les chaudronniers se sont installés dès le XVIII^{ème} siècle dans le Sud de la Hollande, non loin de leurs bases francophones. A partir de là, ils ont essaimé dans toute la campagne et ont pu satisfaire une clientèle rurale ou urbaine.
- les marchands de parapluies au XIX^{ème} siècle ont pu être les éléments les plus dynamiques de la migration. Ils parlent couramment le néerlandais, louent ou achètent une boutique, reçoivent une marchandise de luxe depuis la France, fréquentent une clientèle urbaine et huppée.

Si ce schéma s'avérait exact, on aurait en un siècle un glissement d'activités du secondaire vers le tertiaire, ce qui s'explique par l'éviction du cuivre dans de nombreux usages domestiques et industriels et ce qui représente un aboutissement logique des activités des Auvergnats en migration (voir l'exemple espagnol).

3 – FONDER UN FOYER : POURQUOI ?

Un aspect instructif de l'étude de P. et T. Lestrade est le volet matrimonial. Avec qui le migrant se marie-t-il ? Entre 1750 et 1920, sur 200 cas recensés :

78 hommes épousent en Hollande une néerlandaise ou une belge,	soit 48 %
60 hommes épousent en Hollande ou en France une française,	soit 37 %
24 hommes restent célibataires,	soit 15 %

(39 cas restant inconnus et ne sont pas pris en compte dans les pourcentages).

On peut estimer que la majorité des migrants français ont une très forte volonté d'intégration dans le pays d'accueil puisque la moitié des mariages sont mixtes. Mais durant tout le XIX^{ème} siècle, le mariage avec une compatriote, souvent issue de son propre milieu, reste encore une tradition bien ancrée pour plus d'un couple sur trois. Le taux de célibat, 15 %, ne semble pas supérieur à celui de la population française en général pour l'époque considérée.

4 – DEVENIR HOLLANDAIS : COMMENT ?

Les migrants eux-mêmes n'avaient pas besoin de la nationalité hollandaise du fait de leur activité artisanale ou commerciale. Entre 1813 et 1924, dans les registres de La Haye, P. et T. Lestrade n'ont trouvé aucune demande de naturalisation émanant d'un Auvergnat. Au niveau de leur descendance, il en va tout autrement.

D'après l'article 5 du Code Civil du XIX^{ème} siècle "tous les enfants nés aux Pays-Bas, de parents établis aux Pays-Bas sont des Néerlandais". Beaucoup de fils de migrants ont servi dans la "Nationale Militie", service militaire avec tirage au sort, d'une durée de cinq ans et avec possibilité d'acheter un remplaçant comme dans le système français.

Par le biais des mariages mixtes, la nationalité néerlandaise des enfants est déterminée par la loi (le droit du sol), puis confirmée par les obligations militaires.

5 – VERS UNE ASSIMILATION DÉFINITIVE ?

Au cours de notre voyage en Hollande en 1992 (8), nous avons posé des questions précises à P. et T. Lestrade : comment évoluent les noms de famille et les prénoms des enfants ? Quelle religion adopte-t-on ? Quel est le choix de la première langue étrangère à l'école ? etc...

Voici quelques éléments de réponse (9) qui ne sont en rien un modèle sociologique puisqu'ils ne reposent que sur des observations très partielles :

- *les patronymes* subissent des déformations involontaires sous l'effet de la langue néerlandaise. Les Vaissier deviennent Weesie ou Wiesje dans l'Etat civil et l'on y retrouve avec peine l'étymologie occitane (noisetier). Les Lestrade transformés en Lestraden (la route), les Delpuch mués en Delput (du Puy) s'en sortent au moindre mal.
- *les prénoms* ne néerlandisent normalement. Mais les traces francophiles ne disparaissent pas pour autant. Pieter Jan Lestrade porte le même prénom, Pierre, que la grand-père migrant. Chez les Estourgie on se prénomme Géraud en 1685, en 1758 mais aussi en 1986 ! Ce sont là des exceptions.

- *la religion* de l'époque est parfois précisée dans l'acte de mariage ou les registres de la population. Cinq cas de mariages avec des luthériennes ou des réformées ont été trouvés par P. et T. Lestrade. Que deviennent les enfants dans ce cas ? On signale un couple dont les enfants sont baptisés tour à tour catholiques et protestants. Deux familles actuelles ont conservé une branche catholique et une branche protestante. La religion n'est plus aujourd'hui un facteur de différenciation sociale car elle se pratique de moins en moins.
- *les langues étrangères* parlées dans l'enseignement secondaire avant 1972 étaient le français, l'anglais et l'allemand, toutes obligatoires. Depuis cette date, les deux dernières nommées l'ont emporté sur le français. Dans la pratique, beaucoup de Néerlandais parlent français par les séjours qu'ils accomplissent chez nous.

6 – LE RETOUR AUX RACINES MASSIF-CENTRALIENNES

Beaucoup de Hollandais de souche cantalienne ou autres ignoraient leur ascendance française jusqu'à la publication de la brochure d'Odette Meynial. Depuis, les descendants de migrants ont créé "Vrienden Van Auvergne", association des Amis de l'Auvergne, sous l'impulsion de quelques enthousiastes (10).

Les voyages au pays d'origine ont permis de visiter les maisons des ancêtres, de cousiner avec quelques génération de décalage, de dresser d'impressionnants inventaires généalogiques, d'échanger des tulipes contre du miel... La liste n'est pas exhaustive. Les cantaliens de Pleaux, de Chaussenac et d'ailleurs ont à leur tour pris leur bâton de pèlerin pour aller à Utrecht voir la boutique des Yrondy (transformée en galerie d'art oriental !), à La Haye pour admirer les magasin des Limbertie, ou tout simplement prendre connaissance d'un moulin, d'un polder ou d'un Van Gogh.

L'histoire des migrations humaines est complexe. Elle s'inscrit d'abord dans le destin de quelques individus qui explorent une direction, puis dans celui de toute une colonie qui leur emboîte le pas pendant un siècle et demi, de la Révolution à 1914. Les deux guerres mondiales interrompent le flux de migration tandis que l'assimilation des français s'effectue rapidement, par mariage et descendance. A la période contemporaine, les grandes migrations touristiques du Nord de l'Europe mettent en contact des Hollandais ébahis avec leur cousins du Cantal, de Corrèze et du Lot.

Jean Odon Yrondy, a mis en vente son fond de parapluies en 1901 à Utrecht, pour venir se retirer à Chaussenac.

Le premier voyage des Amis de l'Auvergne date de 1986.

Il aura fallu moins d'un siècle pour que la Meuse retrouve le lit de la Dordogne.

* * * * *

*Marc PRIVAL,
Pieter Jan LESTRADE et
Tiny LESTRADE AARTS*

*ethnologue, Billom
généalogistes, Haarlem*

Le 9 mars 1995

NOTES ET BIBLIOGRAPHIE

- (1) R. CORTAT *L'Auvergne chez elle et à travers le monde*
U.S.H.A. Aurillac, 1938, 227 pages, 150 dessins de C. Jafféux
- (2) M. PRIVAL *Les migrants de travail d'Auvergne et du Limousin*
I.M.C. Clermont-Ferrand, 1979, 317 pages
- (3) O. MEYNIAL (et al.) *Les Auvergnats en Hollande et Belgique*
Bull. du G.R.H.A.V. Sumène, n° 29-30, 1983, 90 pages
- (4) P.J. LESTRADE et T. LESTRADE-AARTS
Ketellapers, Koperstagers en paraplurkopers uit Auvergne en Nederland
Haarlem, 1992, 222 pages
- (5) R. DUROUX *Les Auvergnats de Castille*
Association des publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Clermont-Ferrand, 1992, 479 pages
- (6) Tableau intitulé "Vue sur l'arrière de l'Eglise Sijpe",
exposé à la Fondation Sijpestein à Nieuw-Loosdrecht. Recherche de :
P. et T. LESTRADE (1993)
- (7) *Les migrants de l'Auvergne, du Lot et de la Corrèze aux Pays-Bas*,
communication écrite de P. et T. LESTRADE (1994)
- (8) Voyage en Hollande effectué par une trentaine de Cantaliens du 24 au 27 août 1992,
organisé par Jacques KLEM, Maire de Chaussenac, et V.V.A. (Hollande)
- (9) Communication écrite de P. et T. LESTRADE (1992)
- (10) Dont N. BALKENENDE, maths d'rs à Leyde, Président de V. V. A.



VVA AMIS D'Auvergne

**A Chaussenac en, 1930, on comptait plus de
40 commerçants payant une patente !!!**



- Boulangerie "Ribes" :** Epicerie à présent, et dépôt de pain de Madame Pierrette Sellier
- Epicerie + Tabacs :** Madame Veuve Elisa Laygues, devenue ensuite Coiffeuse, disparue en 1977, installée à Ally.
- Attenant à la Laiterie Maronne, aujourd'hui disparue, ouverture d'une **Coopérative** en avril 1949
- Epicerie Poissons :** Monsieur Xavier Naudet, disparu en 1968.
- Epicerie :** Monsieur André Pau, (maison Autière actuellement).
- Pâtisserie "Laussy" :** disparue.
- Café "Victor Laussy" :** Restaurant Auberge Hôtel, (actuellement la Mairie).
- Café "Autière" :** fermé.
- Café "Laval", puis "Chazette",** disparu. Propriétaire estivant : Monsieur Emmanuel Lescure.
- Café Hôtel Restaurant Pâtisserie "Mazet" :** à présent Café-Tabacs.
- Café "Delprat" :** place du Tilleul, aujourd'hui disparu.
- Monsieur "Laroche" Charron :** place du Tilleul, aujourd'hui disparu.
- Menuiserie "Joseph Laygues" :** toujours en activité.
- Forgeron :** sur la place de l'Eglise, Monsieur Moins, en activité jusqu'à la fin de la guerre.
- Chapellerie :** en remplacement du Café "Autière", Mademoiselle Marie Ribes, disparue en 1945.
- Café Hôtel "Chancel" :** à la Grille.
- Menuiserie "René Cheymol" :** à Bellevue + Café, et aujourd'hui fermé.
- Epicerie "Basset" :** à Cussac tenu par le Grand-père de Madame Alice Aigueperse, disparue en 1935.
- Exploitant forestier :** avec 7 ouvriers, tenu par le Grand-Père Joseph Aigueperse, disparu en 1936.
- Exploitant forestier :** avec 5 ouvriers, tenu par Monsieur Henri Aigueperse, fils du précédent.
- Boucherie "Serres" :** disparue après 1955 avec Monsieur Parrot successeur.
- Vêtements Linge de Maison :** tissus au mètre, tenu par Madame Vayssier et Monsieur Paul Espinouse, disparus en 1945.
- De nombreux Patentés Toiliers :** Monsieur **Mialaret** Père et fils, Fernand et Gaston, jusqu'en 1960 ; **Famille Espinouse** ; Madame **Duval** et ses fils Jean, Paul, Joseph, Yves ; Monsieur **Bonave** ; Père et son fils Roger, jusqu'à la fin de la guerre 39/45 ; Monsieur **Camille Chanut**, (Créateur de la Coopérative) jusqu'en 1945 ; Monsieur **Antoine Clavel** : place du Tilleul, jusque dans les années 59/60 ; Monsieur **Emmanuel Lescure** : jusqu'en 1975, maintenant propriétaire estivant ; Monsieur **Bijard** : au bourg, en retraite à présent ; Monsieur et Madame **Ribes**, ensuite Monsieur **Raymond Ribes** ; Madame **Alice Aigueperse**, (Patentée de 1930 à 1979) veuve Lesimple ; Monsieur et Madame **Charles Espinouse**, jusqu'en 1970.
- Cordonnier, Monsieur Clément :** au bourg jusqu'en 1980.
- Cordonnier et Aubergiste :** Monsieur Degoul à Cussac.
- Ferrailleur :** Monsieur Lhomond à Cussac, jusqu'en 1945, aujourd'hui à Paris.
- Menuisier :** Monsieur Joseph Laygues père jusqu'à son décès en 1935.

Il y avait aussi 2 **Puisatiers** : "le Père" Puyraimond, père de Jean à Ostenac et le Père à Babouleix, Grand-père de Monsieur René Cheymol de Bellevue.

En plus, patentés à Pleaux, ou Ally, bouchers Auger, Teissédre, Nougein décédé en 1986, Monsieur Jean Batispte Druo (Fromager).... tous ont abandonné Chausсенac à présent.

* * * * *

Cette liste m'avait été communiquée en 1989 par Madame veuve Alice Aigueperse, afin d'enrichir nos connaissances et notre mémoire sur notre Commune.

Quelques indications historiques et des anecdotes....

Tirées de l'ouvrage écrit et publié en 1898 par Monsieur l'Abbé Basset sur la :

«PAROISSE DE CHAUSSENAC»

- * Au village de Contres, l'oratoire quelque peu vétuste fut remplacé par une chapelle construite en 1890.
- * A Ostenac, la maison (devenue gentilhommière au début de ce siècle) s'appelait du Chassan (notaire royal) avant de devenir la demeure de la famille Perier (banquier à Mauriac).
- * Toujours à Ostenac, on rencontrait une fontaine minérale, dite sulfureuse....
- * A Cussac, le château fut d'abord la demeure de Durand de Cussac en 1140, détruit puis reconstruit il abrita la famille de Douhet jusqu'en 1759.
- * A Cheyssiol, la chapelle (maintenant détruite) date de 1852.
- * L'ancien porche de l'église "était surmonté d'un des plus laids clochers à peigne qu'il soit possible de voir"....
(NDRL : l'esthétique architecturale évolue au grès des époques !!!).
- * Le cimetière de Chausсенac qui avait été toujours autour de l'église fut transféré au communal de l'Algère en 1856.
- * Au dessus du porche actuel, est placé l'écusson de Monseigneur Pagis.
- * Page 77 : à propos des écoles de l'ancien régime
«Si, il y en avait, mais on n'y enseignait pas ce fatras de sciences inutiles à la plupart de ceux qui fréquentent les écoles d'aujourd'hui....»
NDRL : Comme quoi, l'éducation a toujours fait l'objet de débats parfois vifs....
- * L'ancien presbytère fut construit en 1729. Son constructeur a laissé en quelque sorte sa signature sur une pierre, que l'on peut toujours voir. On y lit :

JESUS † MARIA †

ainsi que les initiales :

P.L.C. (qui signifient Pierre Lachambre, Curé).



« Le Père Olivier »

Epoux de Mélanie et père de "Marissou" Naudet, il exerçait le métier d'horloger dans une petite boutique située au bout d'un chemin, à l'angle des propriétés de chez Mouratou et chez Minard.

Ce réparateur de montres était très populaire et aimait bien "trinquer" avec ses amis, Simon, Bornes, Marty... et en même temps jouer à "la Manille", jeu de cartes, chez Marie Ribes, qui tenait le Café, route de Brageac et était également modéliste.

Henri Olivier avait pour compagnon de ce jeu des hommes très populaires aussi, mais tous quatre trichaient à souhait... A l'aide de leurs ongles, ils avaient fait des traces sur les cartes les plus importantes, qu'ils connaissaient donc bien.

L'enjeu était "une chopine" (demi-litre de vin), et ça jouait dur et serré, et le plus souvent, les parties se terminaient par des disputes amicales, et les joueurs perdaient sans payer, les perdants n'étant pas reconnus. Cela importait peu, parce que la "chopine" était réglée le lendemain par le dernier arrivé au rendez-vous (en général, le père Olivier). Ils étaient bons copains quand même...

Et les hommes, tous les après-midi, se retrouvaient à la même table et recommençaient...

Il arrivait même que l'on dérange, le père Olivier, pour une réparation car il était très habile.

A part ça, le père Olivier fut le premier Chausseacois à "monter en tricycle". Ce tricycle n'avait pas de freins et pour descendre vers Cussac (La Ganelle) Henri Olivier avait trouvé le moyen de freiner grâce à un fagot de bois attaché à la selle, et donc remorqué à l'arrière, à l'aide d'une cordelette. Ce qui soulevait des nuages de poussières du fait que la route n'était pas goudronnée.

« Xavier Naudet et l'histoire de l'U.S.C. »

C'était le gendre d'Henri Olivier qu'il ne connut pas du fait que son beau père était décédé, quand il se maria avec la "Marissou". Il était originaire de la Corrèze, et exerçait le métier de primeur. C'était un homme très serviable, jovial, populaire bien sûr et c'est lui qui créa la société de football de Chausseac vers 1930.

Alors que j'étais adolescent, je me souviens d'avoir joué très souvent à la balle, ou au ballon avec d'autres jeunes, et Xavier Naudet, au grand dan des propriétaires de devantures ou d'automobiles qui stationnaient sur la place, que de carreaux cassés !!!

Le dimanche on disputait des parties amicales, face à des équipes voisines. Et le plus souvent, nous prenions de beaux cartons, Xavier, malgré son âge avancé jouait gardien de but, mais avait et gardait toujours bon moral.

Ensuite, l'Union Sportive Chausseacoise fut animée par Yves Espinouse, les frères Mazet (Emile, Aimé, Raoul) et les frères Fabre (Maurice, Jean et Henri) etc...

Un peu plus tard, la société se dota de statuts, placée sous la présidence de Monsieur Jean Hautmayon, instituteur et animée par l'auteur de ces lignes, et les frères Mazet, ainsi que par Albert Sautou et Jean Puyraimond, respectivement arbitre de rencontres et arbitre de touche.

Que de souvenirs de cette époque, des rencontres disputées contre Vendes, Pleaux, Ally, Ydes, Champagnac-les-Mines, Mauriac, Drugeac, etc... avec des joueurs dont je me souviens...!!

Après les années 1940, l'équipe était composée de Lacassagne (Loudiès) les frères Mazet (Emile, Aimé, Raoul), Charles (ayant joué ensuite à la "Marronne Olympique"), André Pau, Justin Laval et Filou, les frères Fabre (Maurice, Jean et Henri). L'un des frères Fabre, Jean, fut international scolaire et joua contre l'Angleterre - "l'anglais de Chavergne" : Smaloud, Jean-Marie Caulus, Joseph Ischard, Alfred Mathieu, Croute, Chancel, René Cheymol, Bigcard, Michel Laygues, Henri Puyraimond (dirigeant principal), Antonin Puyraimond, Noël Bos-Delsuc, René Amblard, René Hautmayon, Joseph Espinouse, Yves Espinouse, Justin Laval, Pierre Rigal, Nougéin (Pleaux), Barberot (Pleaux) et certains de Tourniac : Orliquet, Delseray, les frères Vergne, Louis Roche, Raymond Ribes, Antoine Dumas et bien d'autres dont je m'excuse de ne plus me souvenir.

Si de tous ces joueurs, les plus marquants étaient les frères Fabre, René Amblard, René Hautmayon, ils enregistrèrent des défaites et firent aussi parfois triompher les couleurs de Chaussenac. Je me souviens de parties mémorables disputées entre Vendes, Saint-Cernin, Ally et Pleaux.

Que de déboires aussi lorsqu'on se présentait à neuf sur le terrain, vu le manque d'effectifs et qu'il fallait se déplacer par des "moyens de fortune", parfois avec un camion de la coopérative laitière de Chaussenac, conduit par, Camille Chanut ou avec un camion de l'entreprise de travaux du barrage de Pleaux piloté par Joseph Espinouse (ou alors les autobus Fraignac ou Maisonobe, Delsuc, qu'il fallait payer).

Aujourd'hui, l'U.S.C. poursuit son bonhomme de chemin et défend très bien les couleurs de la commune qui est dotée d'un terrain municipal, bien aménagé à "La Croix du Buis" ce qui n'était pas le cas à notre époque, où l'on jouait sur des terrains de fortune (Puy de Vidal, terrain Roustain, terrain Filiol à la Grille, terrain Laygues).

Texte rédigé par un "enfant du Pays"

Des cantaliens migrèrent également en Hollande....

«*Déjà en 1796* les registres des laissez-passer conservés aux Archives Départementales d'Aurillac nous ont permis d'établir une liste nominative d'émigrants du Cantal au départ pour la Hollande de janvier 1796 à mars 1806. Plusieurs observations peuvent être faites à partir de cette liste. Sur les 182 laissez-passer délivrés :

- 37 concernent les habitants de Chaussenac
- 32 " " de Tourniac
- 23 " " d'Ally
- 21 " " de Pleaux

La partie du Cantal concernée par l'émigration vers la Hollande est située au Nord Ouest du Département, aux confins du Limousin. La commune de Chaussenac est celle qui voit le plus grand nombre de départs. Certains feront quatre voyages en dix ans, comme Georges Bac, beaucoup deux voyages comme François Chassan, Jean Pasquier, Joseph Chassan, François Joanny, Joseph Laboyrie, Pierre Laboyrie.

La famille Laboyrie, d'Escladines, petit village très proche de Chaussenac, connaît le départ de trois des hommes de la maisonnée : Joseph, 20 ans, part en même temps que Pierre, 19 ans, en l'an IX, lors d'un nouveau départ, Pierre Michel Alexandre se joindra à eux....»

La famille Maurel, de Pleaux, voit partir Jean et Antoine qui voyageront en groupe avec François Chassan de Chaussenac, probablement un parent.

A Tourniac et à Ally, la famille Douhet est fortement représentée. Antoine, Antoine, Annet, Antoine, Pierre, Jean vont et viennent sur les routes, et certains d'entre eux comme les Laboyrie déjà nommés s'installeront définitivement en Hollande.

Une migration qui s'est poursuivie jusqu'à la moitié du XIX^{ème} siècle.

• Laboyrie	Jean Baptiste	(Escladines)	1832
• Laboyrie	Joseph	(Escladines)	1779-1814
• Laboyrie	Michel Adrien	(Escladines)	1837-1918
• Laboyrie	Pierre Michel Alexandre		1786-1918
• Lescure	Jean Baptiste Anselme		1849-1920
• Lizet	Jean Baptiste		1841- ?
• Lizet	Marie Emile		1848-1924
• Payralbe	Antoine		1785-1864
• Vergnes	Michel		1775-1822
• Yrondy	Emile	(Escladines)	1853- ?
• Yrondy	Louis	(Escladines)	1823- ?
• Yrondy	Michel	(Escladines)	1820- ?
• Yrondy	Pierre	(Escladines)	1817- ?
• Yrondy	Jean Odon	(Escladines)	1851-1930
• Pagis	Amable		1703-1833

Sources : Bulletin du groupe de recherches historiques et archéologiques de la vallée de la Sumène.
Ecrits de Monsieur et Madame P. Lestrade

COMITE DES FÊTES

Cette année, a plutôt bien commencé pour le comité des Fêtes, qui, le 18 Février a fêté le carnaval au cours d'une soirée sympathique où les costumes des petits et des grands ont rivalisé d'ingéniosité.

1995 ne devrait pas voir de grands bouleversements dans le calendrier des festivités où l'on retrouvera :

La randonnée pedestre au mois de Mai,
Le feu de la Saint Jean, avec méchoui à la fin du mois de Juin,
Le 14 Juillet sera fêté aussi, avec un feu d'artifice et un bal gratuit, sans oublier bien sur, la fête patronale qui se déroulera les 5, 6, et 7 Août.

Mais la liste n'est pas exhaustive, tout est possible et les gens qui ont des idées ou des suggestions sont invités à venir nous rejoindre, ils seront les bienvenus.

Toutes les occasions sont bonnes pour rompre avec la monotonie quotidienne, faire la fête et se retrouver.



C L U B R E N C O N T R E

L'Assemblée Générale du Club a eu lieu le 15 Mars.
Madame REBIERE trésorière a présenté le bilan financier.

Le bureau a été reconduit :

Président d'honneur : Mr Jacques KLEM

Présidente : Jeanne CHAZETTE

Vice-Présidentes : Mmes Marie-Antoinette DELPEUCH, et Marcelle
COMBES

Trésorière : Mme Andrée REBIERE

Adjointe : Mme Renée PICARONNY

Secrétaire : Mr Joseph ISCHARD

Adjoint : Mr Pierre VANTAL

Madame PICARONNY remplace Mr BIJARD qui a souhaité se retirer .
Le repas de printemps a eu lieu le 22 Avril à L'Hotel du Commerce
à Saint-Bonnet-de-Salers où un très bon repas a été servi dans
une bonne ambiance en présence de Mr le maire et Madame qui nous
ont fait l'honneur de se joindre à nous.
Une bonne journée dans l'amitié, mais nous avons regretté de
nombreuses absences dues à la maladie.

Dans le courant du mois de Juin aura lieu la promenade habituelle
d'une journée. La destination n'est pas encore arrêtée. Ensuite
le deuxième Dimanche d'Août la traditionnelle kermesse.

Le Club remercie Monsieur le Maire et la Municipalité pour la
subvention qui lui a été attribuée .



L'ECOLE

En Septembre, l'école a repris vie avec la rentrée scolaire en accueillant 24 élèves dont deux nouveaux : Marthial MARTIN domicilié à Barriac et Arnaud POUJOL précédemment scolarisé à Saint Christophe les Gorges.

Pas de changement pour les instituteurs, Monsieur Philippe GLAYAT est chargé de la classe maternelle-CP, Madame Martine TERRISSE enseignant dans la classe CE-CM, Madame Marie-noëlle LEGRAND vient régulièrement dans l'école pour un soutien aux enfants en difficulté et Monsieur Edmond DELORT est le titulaire remplaçant sur notre canton.

Deux personnes employées dans le cadre d'un Contrat Emploi Solidarité se relaient dans la classe "des petits". Il s'agit de Melle DAMPRUND Laurence domiciliée à Mauriac et Melle LESCURE Véronique domiciliée à Ostenac.

Le 25 novembre, les enfants de CE-CM ont eu l'immense plaisir d'aller écouter le grand conteur Abbi PATRIX de passage à Mauriac pour plusieurs représentations.

Nuit de pleine lune, sombre forêt, yeux luisants, trolls méchants et maladroits, être légendaires et fantastiques... et nous nous sommes retrouvés au pays des légendes du Nord - Abbi PATRIX nous a fascinés par ces contes norvégiens qui ont bercé son enfance.

Le 15 décembre, petits et grands sont allés voir sur grand écran, le film "Les aristochats" de Wald Disney.

Le 17, notre quinzaine annuel a connu un vif succès grâce à votre participation. Merci à tous ceux qui ont contribué à cette réussite.

Lundi 19, en présence de nombreux chaussenacois, de Monsieur le Maire et quelques-uns des Conseillers Municipaux les élèves ont présenté un spectacle en attendant la venue du Père Noël : chants, poésies, saynètes et danses étaient au programme. Le Père Noël, très attendu, a comblé les enfants en leur apportant de très beaux livres ou des jeux éducatifs. Un goûter a clos cette agréable après-midi. Christian SEILLIER a eu la gentillesse de venir filmer le spectacle et nous a offert la cassette vidéo. Si vous désirez voir ce film, vous pouvez l'emprunter à la bibliothèque de l'école.

Le Mardi 28 Février, c'est sous un soleil éclatant que tous les enfants ont défilé, costumés. Après avoir brûlé l'homme de paille que les élèves de CE-CM avaient fabriqué, on a dansé et goûté avant de se séparer.

Sur l'invitation de madame LOPES Principale du collège Raymond Cortat de Pleaux, quatre de nos élèves du cours moyen ont participé avec les 6ème du collège à un concours de diction poétique. Cette soirée s'est déroulée le Mardi 25 Avril à la salle du temps libre à Pleaux.

Sébastien LAC a obtenu le 1er PRIX

Audrey COLLE le 4^{ème} prix.

Les cinq premiers étaient primés et tous les autres concurrents récompensés.

Vendredi 28 Avril, ces élèves de CM ont passé les tests de la prévention routière. Une première partie écrite permet d'évaluer la connaissance du code de la route. Une autre pratiquée à vélo sur circuit (avec panneaux et feux tricolores) permet de contrôler si ce code est effectivement respecté. La gendarmerie de Pleaux nous transmettra sous peu les résultats obtenus.

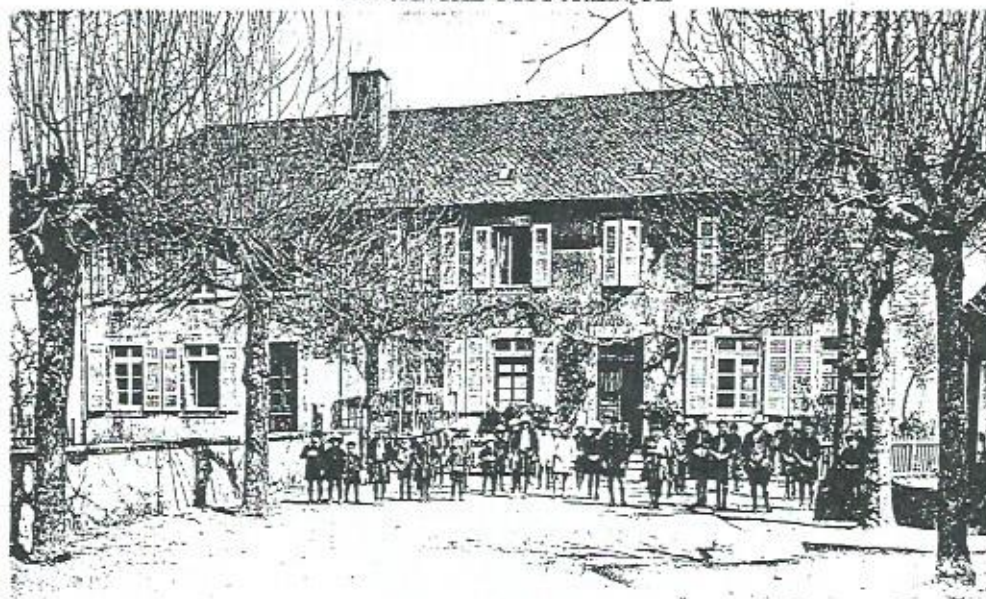
Le 8 Juin prochain, les écoles du canton se réuniront à Pleaux pour un regroupement EPS (basket).

La semaine du 12 Juin, les élèves accompagnés de leurs instituteurs et de Melle Lescure partiront à la découverte du milieu maritime à la ROCHELLE.

Fin juin, deux élèves nous quitteront pour entrer en 6ème au Collège Raymond Cortat.

Depuis Septembre 1994, les enfants du cours moyen se rendent 2 fois par semaine à ALLY pour participer aux cours d'anglais donné par Melle Chrystel CADOZ professeur des écoles.

LE CANTAL PITTORESQUE



CHAUSSENAC. - Les Ecoles et la Mairie.

ASSOCIATION (suite)

ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT

Elle s'est réunie sous la présidence de Monsieur Abel Picaronny, en présence du Maire et de tous les membres, afin d'adopter le compte administratif 1994 et le budget 1995.

L'AFR a participé comme prévu à hauteur de 27.250 F. à l'amélioration des voiries rurales situées à Escladines et à Contres (fossés, empierrement,...). Des travaux d'élevage sur des fossés ont été réalisés sur le chemin Cussac-Ostenac. Des empièvements d'entretien sont prévus à Escladines, Cussac et sur la Butte d'Ally (30 m de tout-venant). Le C.A. 1994 fait apparaître un excédent de 46.856,89 F.. En ce qui concerne 1995, l'Association a décidé de ne pas augmenter le montant des redevances appelées aux propriétaires.

* * * * *

U.S.C. :

Le Club poursuit une bonne saison dans la 2ème division en se classant actuellement 5ème. Il est également en huitième de la finale en coupe Barres.

La Quine s'est bien déroulé, en présence de nombreux participants. Encore merci à tous ceux qui nous soutiennent et qui nous encouragent.

D.A.V.E.M.I.C. A.D.A.V.E.M.I.C. A.D.A.V.E.M.I.C. A.D.A.V.E.M.I.C. A.D.A.V.E.M.I.C. A.D.A.V.E.M.I.C.

Cette association gère des services "d'aide à domicile". L'employé est déclaré, vous pouvez payer moins d'impôts, vous n'avez aucune formalité administrative à votre charge,....

Renseignements complémentaires lors de la permanence tenue à la Mairie de Chaussenac le 2ème vendredi du mois de 10 heures à midi.

LA POSTE

A votre disposition : vous pouvez recevoir des télécopies ou en envoyer

- **Dans 10 ans** : le Nord Ouest du Cantal peut espérer un désenclavement routier et ferrovière par route : l'Autoroute Clermont-Bordeaux passera près d'Ussel, alors que la SNCF vient d'annoncer la réalisation d'un TGV Paris-Toulouse, avec une gare arrêt à Brive.
- **Indicateurs économiques** : En 1994 l'inflation a été de + 1,7 %, la croissance économique de + 2,2 %. En agriculture les prix de vente des productions animales ont diminué de 0,4 % alors que les coûts de production ont augmenté de 0,4 à 2 %.
- **Yolet** : est la douzième commune qui adhère au District d'Aurillac.

- **Lorsque la démographie reflète la vie de l'époque.....**

Il suffit de consulter les registres paroissiaux puis les registres d'Etat Civil d'après 1789 pour se rendre compte que la population chaussenacoise a été bien plus importante, malgré les taux importants de mortalité infantile et des espérances de vie moins élevées. Il suffit de lire ces quelques chiffres :

- en 1783 :	5 enterrements	(24, 25, 33, 40 et 43 ans),
- en 1789 :	7 enterrements	(16, 22, 23, 30, 32, 35 et 40 ans),
- de 1863 à 1873 :	207 naissances	(soit 20 par an)
	74 mariages	(soit 7 par an)
	272 décès	(soit 27 par an) dont 19 mort-nés !!!!.....
- de 1913 à 1923 :	1ère guerre mondiale	
	138 naissances	dont 11 reconnaissances
	54 mariages	
	151 décès	
- de 1953 à 1962 :	91 naissances	(soit 9 par an)
	42 mariages	
	88 décès	(soit 8 par an)

AGRICULTURE

L'Assemblée générale de la Caisse Locale du Crédit Agricole de Pleaux a permis de présenter quelques chiffres, qui sont en quelque sorte des indicateurs de l'économie locale.

Ainsi la collecte a été de 271 millions de francs (soit + 14,8 % par rapport à 1992). Par contre le volume des prêts stagne ou régresse.

Quelques exemples:

- dans le domaine de l'habitat (construction, amélioration) 5,4 millions de francs en 1992
4,9 millions de francs en 1994
- dans le domaine de l'agriculture : 9,7 millions de francs en 1992
7,8 millions de francs en 1994.

Ces chiffres révèlent donc un certain ralentissement ou un manque de "dynamisme" dans les investissements (révélateur de la morosité de l'économie locale).

A noter, que les volumes de l'épargne locale pourraient, permettre un volume de prêts plus important. Cette épargne sert donc, à financer des investissements dans d'autres secteurs ou autres départements.

Enfin, l'économie locale étant le plus fort atout pour assurer l'avenir il a été retenu la proposition d'engager un débat sur ce sujet avec les élus locaux, notamment les municipalités.

ORDURES MENAGERES :

Le tonnage des ordures ramassées à Chaussenac pour l'année 1994, a été de 55 tonnes soit :

- 0,585 kg/jour par habitant.

La collecte correspondant à l'ensemble des communes adhérentes au syndicat intercommunal d'éliminations des ordures ménagères des cantons de Mauriac, Pleaux, Salers et Saint-Cernin a été de 6.027 tonnes (dont 30 % pour la seule commune de Mauriac et 16 %, pour Pleaux et ses communes associées).

ECLAIRAGE PUBLIC ET BATIMENTS COMMUNAUX :

Les dépenses d'énergie électrique correspondante pour l'année 1994 ont été :

- pour l'éclairage public : 11.812 F. soit 26.220 KWH
- pour les bâtiments communaux : 22.761 F. soit 32.773 KWH

LES CONTINGENTS COMMUNAUX :

Ces contingents correspondent en quelque sorte à des participations financières obligatoires de la commune pour des services dont elle n'assume pas la décision et la gestion. C'est le cas de notre participation pour l'aide sociale gérée par le Conseil Général et le contingent pour les services départementaux d'incendie et de secours.

Quelques chiffres significatifs pour Chaussenac :

- **pour les services d'incendie :**

17.188 F. en 1994	
18.555 F. en 1995	soit + 10,2 %
- **pour l'aide sociale :**

50.869 F. en 1994	
53.773 F. en 1995	soit + 5,7 %

N.B. : La présentation du Budget 1995 a déjà été publiée dans la presse locale.

REVES - BREVES - BREVES - BREVES.....

Travaux d'entretien de l'éclairage public (remplacement d'ampoules, fusibles,...):
coût 1994 : 12.666 F. T.T.C.

Plantation dans la forêt d'Ostenac. Après appel d'offre, l'entreprise Lafon d'Aurillac a été retenue pour effectuer la plantation de 4.000 douglas d'ici le 1er mai 1995 et 6.000 plants de feuillus à l'automne (soit 12 hectares).

Des lavabos ont été installés à l'école afin que les enfants fréquentant la cantine puissent se laver régulièrement les dents après les repas.

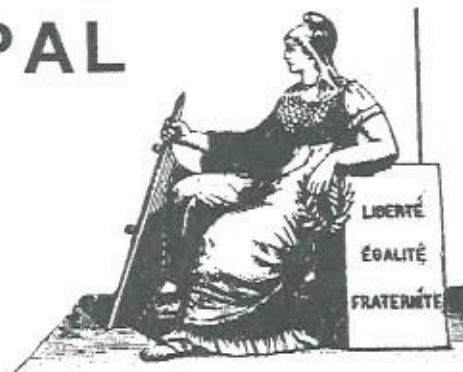
Création et aménagement d'un "Conservatoire de la culture rurale" à Mauriac.
Un habitat traditionnel sera reconstitué puis une présentation d'une collection d'outils et de machines agricoles.

BULLETIN MUNICIPAL

N° 14

CHAUSSENAC

MAI 1995



Découvertes et anecdotes à travers des siècles d'histoire

Comme nous l'avions annoncé, ce bulletin est principalement consacré à l'histoire de notre commune.

Les Pierres du Géant, l'église, les croix de chemin sont autant de témoignages locaux des civilisations et des cultures celtiques, gallo-romaines et chrétiennes. La célébration du bicentenaire de la Révolution avait permis d'imaginer la misères des paysans de l'époque. Aussi des documents d'archives et des recherches historiques nous révèlent que Chausсенac fut une paroisse puis une commune d'émigration importante (vers l'Espagne au XVIII ième-s, vers la Belgique et la Hollande après 1789). Concernant l'histoire contemporaine, nous avons encore la chance de pouvoir recueillir des témoignages "d'anciens" chausсенacois.

J'espère que ces textes vous permettront de plonger avec délice dans notre passé, reconnaître que la vie des hommes ne fut pas toujours facile, mais qu'ils participèrent tous - des plus humbles aux plus favorisés - à la construction d'un pays, d'une région et d'une commune.

Certes - il y aura encore beaucoup d'autres faits à décrire ou à découvrir. Mais laissez-moi remercier au nom de tous les chausсенacois, ceux qui ont apporté leur concours à la rédaction de ces morceaux d'histoire - anonyme ou non.

Le Maire
J.Klem

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Klem', written over the printed name.